



COMPTE RENDU DE REUNION CONSEIL MUNICIPAL 18 octobre 2016

Ouverture de la séance à 19 heures 30

Lecture des délibérations du dernier conseil municipal

Absents excusés : Louis DEROIN, Laurence KOLHER, Isabel LALAOUI et Philippe FICHET qui avait donné procuration à Françoise SCHNEUWLY

Secrétaire de séance : Roger GUISSSET

1° REMERCIEMENTS : Lecture de la carte de Françoise et Gérard SCHNEUWLY, adressée aux membres du conseil municipal, pour les remercier de leurs gestes de sympathie témoignés à l'occasion de leurs noces d'or.

2° TRAVAUX ET ACHATS

- **RD437 Rue du Pont :**
 - **Point sur les travaux :** 67,73% des travaux ont été réalisés, la somme de 1 205 597,37 € a déjà été payée, sur un prévisionnel de 1 780 000€. Ce montant représente les prestations réalisées par BEJ, Eurovia et le Syded, ainsi que les achats Comatelec.
 - **Coupure voirie 2^{ème} tranche :** Un courrier va être envoyé aux habitants de la rue du Pont, (commerçants et riverains) afin de préciser les précautions à prendre pendant les trois jours de fermeture totale de la voirie : 7,8 et 9 novembre prochains.
 - **Eclairage Public :** Une subvention de 25 833 € a été attribuée par le Syded, dans le cadre de l'achat de 45 nouveaux mâts et lampadaires LED, correspondant à un taux de 44,5% sur une dépense de 58 050 € HT
 - **Certificats d'économie d'énergie :** La commune de Mathay accepte de transférer au Syded l'intégralité des certificats d'économie d'énergie générés par l'opération de modernisation de l'éclairage de la rue du Pont.
- **Parking Maternelle :** Les actes notariés dans le cadre de l'achat des terrains Bideaux et Busson sont prêts, nous sommes toujours en attente de signature pour les terrains Pequignot. De ce fait la construction du parking pourrait être reportée au printemps 2017.
- **Protection Incendie Eperon :** Patrice Zerbin s'est rendu avec l'entreprise adjudicataire EUROVIA repérer les lieux pour une intervention prochaine.

3° FINANCES

- **Création d'un budget spécifique Lotissement : Obligation** de créer un budget spécifique annexe « Lotissement LOTH GRAIZELY » pour répondre à :
 - **La nécessité de connaître le coût final de l'opération** : le budget annexe qui retrace l'intégralité des dépenses et des recettes de l'opération d'aménagement permet de déterminer la perte ou le gain financier réalisés par la collectivité.
 - **Une obligation fiscale** : les opérations d'aménagement de zones d'activité sont de droit dans le champ de la TVA.
 - **L'application d'une comptabilité particulière**, celle des comptes de stocks de terrains, car l'objectif d'une opération de lotissement n'est justement pas d'immobiliser des terrains, mais au contraire de les vendre le plus rapidement possible. Dès lors la valeur de ces terrains (prix d'achat augmenté des travaux de viabilisation) est décrite dans des comptes de stocks (comptes de la classe 3).

- **DM4** : Une décision modificative a été votée pour préparer le transfert des sommes destinées au lotissement, inscrites dans un premier temps au budget général. 230 000 € correspondant à l'achat des terrains et aux frais annexes seront ainsi transférés en temps voulu du budget général vers celui du lotissement. Ils seront abondés par une nouvelle DM en 2017, par 120 000 € destinés aux travaux.

- **Révision des tarifs communaux** : Compte tenu des augmentations enregistrées, les plus faibles depuis des années, ils progressent généralement de moins de 1%. Dans certains cas ils diminuent !

- **Achat de terrain rue du Pont** : Une bande de terrain d'une surface voisine de 50 m² est acquise dans le cadre de la mise en place des trottoirs de la rue du pont, pour une valeur de 1 625 €. Dans le cadre de cette acquisition il est nécessaire d'enlever les panneaux publicitaires qui se trouvent désormais sur le trottoir, et pour lesquels une indemnité de perte de revenus de 3 240 € sera versée.

4° CCAS : Le local des « Paniers Solidaires » situé à Mandeuve, qui doit à terme se substituer aux banques alimentaires de Mathay et Mandeuve, est en cours de transformation, pour une ouverture vraisemblablement en janvier 2017.

6° FORETS: La réunion de la commission Forêts prévue initialement le mercredi 5 octobre, a été reportée au mercredi 26 à 17h 30. Les sujets abordés.

- Affouage 2016 / 2017
- Point sur travaux en cours
- Programme travaux 2017
- Piste P49-50.
- Etat d'assiette des coupes de 2017.
- Gestion des travaux annexes à la forêt.
- Point sur les lots de bois des professionnels qui « trainent » depuis plusieurs années en forêt.

7° ANIMATION CULTURE :

- **Théâtre** : La compagnie « Les Tréteaux des Combes » interprétera le 19 novembre, à 20h30 à la salle polyvalente, une pièce intitulée « T'emballé pas ».

- **Concert** : Le 26 novembre à 20h30 un concert du groupe « Couleurs Vocales » sera présenté en l'église du village.
- **CCAS / Repas des Séniors** : 279 invitations ont été envoyées aux séniors avec un nouveau bulletin d'inscription qui permettra aux organisateurs de mieux gérer les repas et la distribution des colis.

8° ATTRACTIVITE ENVIRONNEMENT

- **Site Communal** : Refonte du site communal, seule la nomenclature centrale a été faite quelques pages ont été reprises.
- **Economie d'énergie** :
GAZ :
 - **2016 - Fournisseur EDF : Cure et groupe scolaire**: Divers problèmes de facturation relevés font l'objet de réclamation auprès du fournisseur.
 - **2017 : Le nouveau fournisseur est « gaz de Bordeaux »** avec une baisse attendue de nos de 11%.

ELECTRICITE

- **2016 : Fournisseur EDF** retenu pour les puissances supérieures à 36 KWh (Maternelle – Mairie – Essartés)
- **2017 : Fournisseur Engie** (GDF Suez)
- **Motifs de Noel**
 - **Rue du Pont** : Seule l'entrée du village sera équipée début novembre, de motifs de Noel, vu l'avancement des travaux de voirie. Un complément sera réalisé sur la totalité de la rue en 2018.
 - **Achat** : 10 nouveaux motifs ont été commandés en location triennale pour une valeur de 960 €/an. Du matériel a été acheté par ailleurs, pour une somme de 1000 €, pour remise en état des motifs existants.
- **Bibliothèque**
 - Une subvention de 400 € a été attribuée pour achat de livres. Un achat de 247 € avait déjà été réalisé en mai lors du Café Littéraire.
 - MC Guyot organise le mercredi 23 novembre un après-midi contes pour les tous petits. Cette manifestation qui s'était déroulée l'an dernier, dans le nouveau bâtiment du groupe scolaire, se fera cette année dans les salles de Mairie. Un courrier d'information sera distribué dans les classes maternelles et CP.
- **Impression de documents** : Rudi Compo qui assurait l'impression du Mathay infos et du Dialogue arrête son activité au 31 décembre. Nous cherchons donc un nouveau prestataire pour assurer la sortie de nos deux ouvrages.
Nous avons contacté IJK Baumann à Pont de Roide et Est Imprim à Montbéliard
- **Opération Brioches** : La collecte a rapporté 2929 € soit 3.3 % de moins qu'en 2015. Nous réfléchissons à l'organisation de l'opération 2017, compte tenu des problèmes de personnel rencontrés.

9° ETAT :

- **Télétransmission des actes au contrôle légalité** : Les services de l'Etat nous incitent vivement à mettre en place la transmission électronique des actes au contrôle de légalité et budgétaire par l'application « ACTES » (Aide au Contrôle de légalité dématérialisé).
- **Note sur les déchets** : La loi relative à la transition énergétique, afin d'atteindre ses objectifs, préconise d'intégrer les installations de stockage de déchets inertes, dans le régime des installations classées, pour la protection de l'environnement.
- **Sécurisation des écoles** : Afin de réaliser d'éventuels travaux de sécurisation, l'état met à disposition des crédits supplémentaires pour leur réalisation.

10° DEPARTEMENT

- **c@p25** : Adopté par le Conseil Départemental au mois de mars, il permet d'apporter une capacité d'ingénierie territoriale aux communes, afin de permettre aux élus d'avoir accès à des compétences et des ressources adaptées à leurs besoins.
- **Apprentissage de la natation** : Afin de continuer l'apprentissage de la natation scolaire primaire, la commission départementale alloue la somme de 290 € à la commune de Mathay.
- **Subvention sécurité** : Dans le cadre des aménagements de sécurité le long de le RD 437 (rue du Pont), l'Etat, sur proposition des services départementaux, a alloué à la commune une subvention de 11 325 €.
- **Prix Jeune de l'engagement** : Afin de participer au « Prix-Jeune de l'engagement, du sens civique et du Dévouement » en direction des jeunes de 15 à 25 ans, Le département nous demande de lui communiquer des noms de Jeunes, caractérisés par leur dévouement, leur engagement et leur sens civique.

11° PMA :

- **Transports** : La grille horaire concernant les transports « ligne Diam B » mis en place à compter du 19 décembre sur le village nous a été communiquée. Elle desservira le village jusqu'au rondpoint de la plaine avec une navette prévue toutes les heures, et assurera le ramassage scolaire pour le collège de Mandeuve. Le ramassage des autres établissements scolaires n'est pas modifié.
- **Assainissement PMA programme 2017** : Le schéma directeur d'assainissement de PMA a mis en place un budget de 375 000 € pour la commune de Mathay, afin d'assurer la tranche concernant la pose du réseau d'assainissement de la Rue de l'Europe.

12° Informations diverses

- **Logement communal** : Le logement communal de la mairie, laissé vacant le 31/10/2016 a été attribué à M. Patrick Bonnot pompier au centre de Mathay, à compter du 01/01/2017.
- **Association « Ascension »** : Classée « loi 1901 », elle a pour vocation de venir en aide à toute personne en difficulté par le biais d'activités diverses.
- **Coupure rue du Pont Phase 2** : Afin de réaliser les enrobés de la phase 2 de la rue du Pont, celle-ci sera coupée à la circulation les 7,8 et 9 novembre. Un courrier sera envoyé aux riverains, ainsi qu'aux transporteurs, commerçants, artisans, et entreprises locales afin qu'ils prennent toutes dispositions, pour palier à cette coupure.
- **Réunion publique EPF / Zone socio-sportive** : Une réunion publique avec un représentant de l'Etablissement Public Foncier, sera organisée en novembre, afin de présenter à la population le projet d'extension de la zone socio-sportive, inscrite au PLU.
- **Question écrite de Philippe FICHET** : Elle concerne l'activité de M JEANMOUGIN à la Prusse et plus particulièrement la quantité de véhicules stockés, le droit de regard de la Mairie, l'organisme de surveillance, et la pollution éventuelle.
 - **Réponse du maire** :
 - Cette installation a fait l'objet d'une demande d'agrément, monté par l'APAVE, au titre de l'exploitation d'un centre VHU (Véhicules hors d'usage)
 - Un arrêté préfectoral d'autorisation (Arrêté DREAL-UTNFC-20150423-001) autorisant cette exploitation, a été pris le 23 avril 201, avec un certain nombre de prescriptions concernant en particulier « *les emplacements affectés à l'entreposage des véhicules hors d'usage qui doivent être aménagés de façon à empêcher toute pénétration dans le sol des différents liquides que es véhicules peuvent contenir* ».
 - C'est la Direction Régionale de l'Environnement et du Logement de Franche Comté (Antenne de Belfort) qui est chargée de cette installation
 - Quant au stock important de véhicules démontés, cela est dû au prix actuel, très bas, de la ferraille ...
 - Enfin le dossier est consultable en mairie